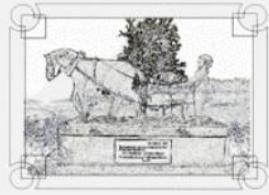




Crédit photo: CLDA - Hugo Lacroix



MUNICIPALITÉ DE
STE-HÉLÈNE
DE MANCEBOURG

PLAN DE DÉVELOPPEMENT LOCAL 2022-2026

Adopté le 3 mai 2022

Table des matières

INTRODUCTION.....	3
MISE EN CONTEXTE.....	3
COMPOSITION DU COMITÉ / CONSEIL MUNICIPAL.....	4
OBJECTIFS DU PLAN.....	5
DESCRIPTION DE LA DÉMARCHE.....	5
PORTRAIT DU TERRITOIRE.....	6
HISTORIQUE.....	6
PORTRAIT STATISTIQUE.....	7
PORTRAIT STATISTIQUE.....	8
PORTRAIT STATISTIQUE.....	9
LA VISION SUR 10 ANS.....	10
PLAN D'ACTION.....	10
ORIENTATION 1 - QUALITÉ DE VIE, ORGANISATION SOCIALE ET COMMUNAUTAIRE.....	11
<i>Constats</i>	11
ORIENTATION 2 - LOISIRS, VIE ACTIVE ET CULTURELLE.....	14
<i>Constats</i>	14
ORIENTATION 3: ENVIRONNEMENT, INFRASTRUCTURES MUNICIPALES ET SERVICES PUBLICS.....	16
<i>Constats</i>	16
ORIENTATION 4 - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE.....	18
<i>Constats</i>	18

Plan de développement local

INTRODUCTION

MISE EN CONTEXTE

Un plan de développement local constitue avant tout un outil de travail indispensable dans une gestion moderne du développement, peu importe la diversité de son contenu qui présentera une «saveur locale». Aussi, le plan de développement local, pour être efficace et s'accorder sur les enjeux du Plan de développement durable de la MRC d'Abitibi-Ouest (PDD 2019-2029) actuellement en cours, doit mettre à contribution le plus grand nombre possible d'intervenants du milieu. Rappelons que ces enjeux sont de faire face aux défis sociodémographiques (vieillesse de la population, décrochage, pauvreté, déclin démographique), habiter et développer le territoire d'une façon harmonieuse et intégrée (protection de l'environnement), développer une économie durable (pénurie de main-d'œuvre, économie peu diversifiée, création d'emplois), mettre en œuvre le plan de développement durable et mobiliser toutes les parties prenantes.

Fondée sur une prise en charge par les gens du milieu, l'approche de développement local se veut une réponse locale à des problèmes générés par divers facteurs, telle l'économie. C'est un processus de mobilisation d'acteurs locaux en fonction d'une logique territoriale afin de relever plusieurs défis dans le développement des communautés. C'est en misant sur les possibilités, les ressources, les compétences et les entreprises locales que les acteurs du développement décident de participer au redressement économique et social de leur collectivité.

COMPOSITION DU COMITE / CONSEIL MUNICIPAL

- M. Rémi Morin, maire
- M. Florent Bédard, conseiller
- M. Ghislain Gagné, conseiller
- M^{me} Monia Cloutier, conseillère
- M^{me} Claudette Bédard, conseillère
- M^{me} Raymonde Petitclerc, conseillère
- M. Yvon Morin, conseiller

MERCI!

Le conseil municipal de Mancebourg aimerait profiter de l'occasion afin de remercier tous ceux et celles qui ont contribué d'une façon ou d'une autre à la réalisation de ce plan. Un merci tout spécial est aussi offert aux citoyennes et citoyens qui ont donné de leur temps en répondant au sondage. Vos questionnements, commentaires, suggestions et préoccupations nous ont permis d'avancer et de vous impliquer directement dans la démarche de réalisation du plan de développement de "votre" municipalité. À nous tous maintenant revient le devoir d'utiliser cet outil et de faire en sorte que la municipalité de Mancebourg réalise ses objectifs.

OBJECTIFS DU PLAN

- Faire le point sur la situation du développement de notre municipalité (identifier des cibles de développement);
- Faire des choix par rapport à notre développement (organiser le développement);
- Orienter l'utilisation des ressources rares (argent, bénévolat, etc.) vers des cibles optimales de développement;
- Mobiliser les citoyens autour d'objectifs clairs de développement;
- Mieux convaincre les intervenants externes de la pertinence de notre développement.

DESCRIPTION DE LA DEMARCHE

- Le conseil municipal a décidé de prendre en charge la démarche de réalisation du plan local de développement;
- Réalisation du portrait statistique de la municipalité;
- Sondage réalisé auprès des citoyens entre décembre 2018 et février 2019;
- Identifications des enjeux à venir;
- Consultation des membres du comité des loisirs à l'automne 2021;
- Analyse des données, détermination des orientations du plan local de développement et rédaction du document final;
- Adoption du plan de développement local par le conseil municipal de la municipalité de Mancebourg au printemps 2022.

PORTRAIT DU TERRITOIRE

HISTORIQUE



Crédit photo: CLDAO - Hugo Lacroix

Sainte-Hélène de Mancebourg est une petite municipalité de 69 kilomètres carrés. Fondée officiellement en 1941, la localité compte aujourd'hui 401 Mancebourgeoises et Mancebourgeois.

Située en banlieue de la Ville de La Sarre, à 14 kilomètres au sud-ouest de celle-ci, ses habitants s'en trouvent juste assez loin pour pouvoir jouir des plaisirs de la campagne tout en ayant la possibilité de bénéficier des activités et services urbains.

Bordée au nord par la municipalité de Dupuy ainsi qu'à l'ouest par la municipalité de Clerval, Mancebourg est au cœur d'un secteur où l'agriculture occupe une place importante.

Sainte-Hélène de Mancebourg est un endroit calme et paisible, où il fait bon vivre.

SAINTE-HÉLÈNE-DE-MANCEBOURG

Superficie : 68,46 km²

Population

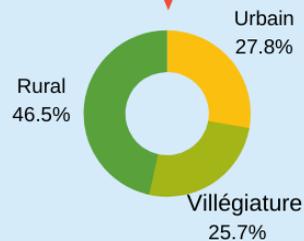


401 Mancebourgeois et Mancebourgeoise

Source: Gazette officielle du Québec, 2018

Quelques faits saillants...

% de résidences par secteur



Population totale selon l'âge

	2006	2016
0-4 ans	25	20
5-14 ans	35	50
15-19 ans	25	20
20-24 ans	25	10
25-44 ans	90	90
45-54 ans	75	35
55-64 ans	60	80
65-74 ans	35	50
75-84 ans	15	20
85 ans et +	0	5
Total	385	380

Source: Statistique Canada, Recensements 2006 et 2016

Indice de vieillesse

L'indice de vieillesse est de **0,77** comparativement à celui de l'ensemble de la MRC qui est de **0,91**.



Âge médian



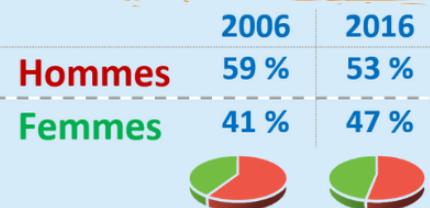
L'âge médian de la population de Sainte-Hélène-de-Mancebourg en 2016 est de **45,2** ans, ce qui est un peu plus bas que l'âge médian pour le territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest qui est **46,4** ans.

Évolution de la population

De 2006 à 2016 la population de Sainte-Hélène-de-Mancebourg est passée de 375 à 373 personnes, ce qui représente une baisse de 0,5 % (2 personnes).



% d'hommes / femmes



Diplomation

49 % de la population âgée de 15 ans et plus ne détient aucun diplôme. Si on se limite aux personnes âgées entre 25 et 64 ans, ce pourcentage passe à 37 %.

Population active totale de 15 ans et +

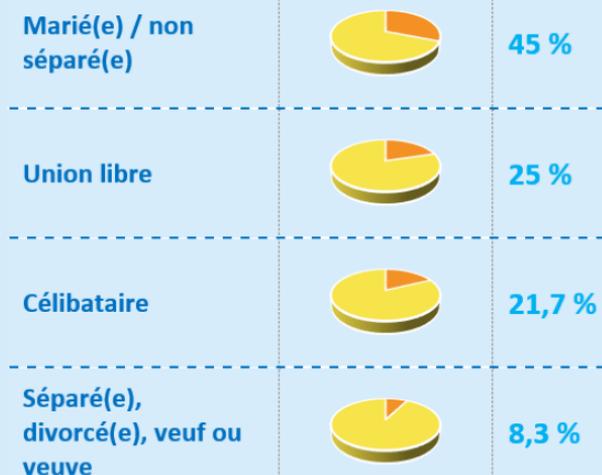
Le taux d'emploi est de 57,4 % et on ne comptait pas de chômeur en 2016.

Revenu des familles

Le revenu moyen des familles de Sainte-Hélène-de-Mancebourg est de 73 994 \$ tandis que le revenu médian est de 67 584 \$. En comparaison, le salaire moyen pour le territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest est de 71 017 \$ tandis que le salaire médian est de 57 116 \$.



État matrimonial



Types de famille selon le nombre d'enfants de tous âges

Types de familles	Sans enfant à la maison	1 enfant	2 enfants	3 enfants et +
Couples	60	15	20	5
Monoparentales	-	5	5	-

En 2016, on recensait 115 familles. En plus des familles, on comptait 5 ménages hors famille de recensement et 35 personnes vivant seules.

68,3 % des habitants de Sainte-Hélène-de-Mancebourg vivent en couple, que ce soit sous la forme de couple marié ou en union libre.

Types de logements et coûts d'habitation

Il y a **182** logements dans la municipalité: ceci comprend **126** logements privés, **2** habitations comprenant deux logements, **30** chalets / maison de villégiature, **5** maisons mobiles et **19** terres agricoles avec maison.

5 résidences ont été construites entre 2014 et 2018 dans le secteur rural, mais aucune à l'intérieur du périmètre d'urbanisation, tandis que **2** l'ont été dans des secteurs de villégiature.

À Sainte-Hélène-de-Mancebourg, la valeur des logements occupés par un ménage propriétaire est de **120 701 \$**. Pour l'ensemble de la MRC d'Abitibi-Ouest la valeur est de **111 038 \$**.

Source: Service d'évaluation foncière MRC d'Abitibi-Ouest, 2021

Services présents dans la municipalité

- Journal local
- Bibliothèque
- Lieu de culte
- Gymnase (école ou autre)
- Salle communautaire
- Salle d'entraînement
- École préscolaire et primaire (1er cycle)
- Internet haute vitesse (zone urbaine)
- Terrain de jeux
- Service de sécurité incendie

Naissances



2016	4
2017	6
2018	7
2019	7
2020	2
2021	4

Source: CISSS Abitibi-Témiscamingue

Densité de la population

Dans le secteur de Sainte-Hélène-de-Mancebourg, nous comptons **5,4** habitants au km².



Il y a en moyenne **2,4** personnes par ménage privé à Sainte-Hélène-de-Mancebourg

LA VISION SUR 10 ANS

- ~ Favoriser l'embellissement du village
- ~ Maintenir ses acquis et améliorer ses services à la population;
- ~ Développer un nouveau quartier résidentiel afin d'être en mesure d'accueillir de nouveaux habitants;



Crédit photo: CLDAO - Hugo Lacroix

PLAN D'ACTION

ORIENTATION 1 - QUALITE DE VIE, ORGANISATION SOCIALE ET COMMUNAUTAIRE

CONSTATS

- Milieu de vie accueillant, tranquille où tout le monde se connaît;
- Fort sentiment d'appartenance;
- Présence de nouvelles jeunes familles;
- Précarité des services de proximité;
- Essoufflement des bénévoles, besoin d'en recruter de nouveaux;
- Faible prise en charge du milieu par le milieu (peu de comités actifs) et faible taux de participation de la part des citoyens.

Objectifs	Actions	Échéancier ⁱ	Responsable(s)	Acteurs impliqués	Incidence budgétaire ⁱⁱ
1.1 Améliorer et diversifier les services offerts à la population et particulièrement aux jeunes et aux familles	1.1.1 Sonder régulièrement les familles et les jeunes afin de connaître leurs besoins dans le but d'y répondre le plus possible		Municipalité	Citoyens	\$
	1.1.2 Favoriser l'implantation de projets de garderie dans la municipalité		Municipalité	Citoyens Promoteur	\$
	1.1.3 Revaloriser les divers lieux d'accueil afin de favoriser la rencontre des citoyens (salle communautaire, parcs, bibliothèque, local des jeunes, etc.)		Municipalité	Citoyens	\$\$\$

Objectifs	Actions	Échéancier ⁱ	Responsable(s)	Acteurs impliqués	Incidence budgétaire ⁱⁱ
1.2 Favoriser le maintien de nos aînés dans le milieu	1.2.1 Établir une liste des personnes âgées et vulnérables de la municipalité afin de les contacter en cas d'urgence (tempête, sinistre, pandémie, etc.) et la tenir à jour		Municipalité	Citoyens	\$
	1.2.2 Promouvoir les divers services territoriaux favorisant leur maintien à domicile		Municipalité	Divers comités locaux	\$
1.3 Favoriser l'accueil des nouveaux arrivants et leur intégration	1.3.1 Identifier un ou des accueillants pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants		Municipalité	Citoyens	\$
	1.3.2 Concevoir une pochette d'information pour les nouveaux arrivants qui mise sur la qualité de vie qu'offre la municipalité		Municipalité	Divers comités et entreprises locales	\$
1.4 Encourager et favoriser l'implication citoyenne, l'identité locale et le sentiment d'appartenance des citoyens	1.4.1 Stimuler la participation des gens aux activités et événements par la promotion, l'envoi de rappels et d'invitations		Municipalité Divers comités et entreprises locales	Citoyens	\$
	1.4.2 Encourager l'implication sociale et bénévole et souligner les efforts de tous et chacun lors d'une activité spéciale de reconnaissance		Municipalité	Divers comités et entreprises locales	\$
	1.4.3 Soutenir les organismes locaux (religieux et autres) dans leurs projets		Municipalité	Divers comités locaux	\$\$\$

Objectifs	Actions	Échéancier ⁱ	Responsable(s)	Acteurs impliqués	Incidence budgétaire ⁱⁱ
1.5 Assurer une bonne circulation de l'information et des communications à l'intérieur de la municipalité	1.5.1 Offrir une diversité de moyens de communication afin de rejoindre plus efficacement les diverses tranches d'âge lors de messages d'intérêt public et de promotion d'événement (site Internet de la municipalité, feuillet d'information municipal, babillard, réseaux sociaux, envois postaux, etc.)		Municipalité	Divers comités et entreprises locales	\$
1.6 Conserver les services existants et développer les services jugés essentiels	1.6.1 Agir de façon proactive afin de favoriser le maintien des services de proximité en place dont, entre autres: la bibliothèque, l'école, l'église, etc.		Municipalité Divers comités et entreprises locales	Citoyens	\$\$

ORIENTATION 2 - LOISIRS, VIE ACTIVE ET CULTURELLE

CONSTATS

- Offre limitée au niveau des activités culturelles, de sports et de loisirs pour les différents groupes d'âge;
- Présence d'infrastructures sportives nécessitant une remise en état (terrain de baseball ;
- Présence d'activités gratuites pour les jeunes durant l'été;
- Besoin d'organiser davantage d'activités et d'événements rassembleurs;

Objectifs	Actions	Échéancier ⁱ	Responsable(s)	Acteurs impliqués	Incidence budgétaire ⁱⁱ
2.1 Bonifier l'offre d'activités sportives, culturelles et de loisirs dans la municipalité	2.1.1 Sonder la population sur une base régulière afin de connaître leurs besoins et suggestions notamment les aînés et les familles		Municipalité Comité des loisirs	Citoyens	\$
	2.1.2 Maintenir les activités déjà présentes et développer de nouvelles activités sportives, culturelles et de loisirs pour les diverses tranches d'âge de la population		Municipalité Divers comités et entreprises locales	Citoyens	\$ \$
	2.1.3 Mettre en place davantage d'événements rassembleurs dans la municipalité et ce, en toute saison et en favoriser la gratuité lorsque c'est possible		Municipalité Divers comités et entreprises locales	Citoyens	\$ \$
	2.1.4 Évaluer la faisabilité des propositions et voir à leur mise en œuvre selon les budgets disponibles (piste cyclable, patinoire, parc de planches à roulettes, etc.)		Municipalité	Citoyens Divers comités et entreprises locales	\$

Objectifs	Actions	Échéancier ⁱ	Responsable(s)	Acteurs impliqués	Incidence budgétaire ⁱⁱ
2.1 Bonifier l'offre d'activités sportives, culturelles et de loisirs dans la municipalité (SUITE)	2.1.5 Réserver, dans la mesure du possible, une enveloppe annuelle et instaurer une politique de remboursement des frais de non-résidents pour les activités sportives et culturelles non-offertes dans la municipalité		Municipalité	Familles	\$
2.2 Maximiser l'utilisation des infrastructures en place et miser sur les atouts du milieu pour le développement de nouvelles activités	2.2.1 Assurer le maintien des infrastructures en place (sous-sol de l'église, modules de jeux, édifice municipal, bibliothèque, terrain de baseball, etc.) afin de favoriser leur utilisation par les citoyens et les visiteurs		Municipalité	Gouvernements	\$\$\$\$
	2.2.2 Promouvoir les équipements sportifs et de loisirs disponibles auprès de la population (gymnase de l'école, centre d'entraînement, terrain de baseball, buts de hockey, terrain de tennis, basketball, local du comité jeunesse, etc.)		Municipalité	Citoyens	\$

ORIENTATION 3: ENVIRONNEMENT, INFRASTRUCTURES MUNICIPALES ET SERVICES PUBLICS

CONSTATS

- Nécessité d'augmenter la sensibilisation à l'embellissement et à la propreté sur les terrains
- Besoin d'élargir la couverture du réseau internet et cellulaire;
- Entretien minimal du réseau routier et report constant des projets d'asphaltage par manque de financement.
- Disponibilité de certains services à améliorer (demandes des citoyens) : bureau municipal et bibliothèque

Objectifs	Actions	Échéancier ⁱ	Responsable(s)	Acteurs impliqués	Incidence budgétaire ⁱⁱ
3.1 Assurer le maintien et le développement d'infrastructures et d'équipements de services publics en fonction de l'amélioration de la qualité de vie des citoyens	3.1.1 Améliorer et entretenir les parcs et les espaces verts		Municipalité	Citoyens Gouvernement	\$
	3.1.2 Revendiquer l'accès aux services Internet et cellulaire et maintenir les actions et les pressions visant à faire avancer le dossier		MRCAO Municipalité	Entreprises de télécommunications et fournisseurs de services Internet Gouvernement	\$

Objectifs	Actions	Échéancier ⁱ	Responsable(s)	Acteurs impliqués	Incidence budgétaire ⁱⁱ
3.2 Favoriser les mesures visant la protection de l'environnement et le développement durable	3.2.1 Faciliter et organiser la cueillette des encombrants pour tous les citoyens		Municipalité Bénévoles	Citoyens	\$ \$
	3.2.2 Sensibiliser les citoyens à l'embellissement et à la propreté de leur terrain et de leur propriété en soulignant leurs bons coups (exemple : concours annuel d'embellissement)		Municipalité	Citoyens	\$
	3.2.3 Favoriser l'éducation et la sensibilisation des citoyens au sujet du compostage, du recyclage et des autres alternatives de transformation de même que sur le gaspillage de l'eau potable		Municipalité	Citoyens	\$
3.3 Assurer le maintien et le développement du service incendie	3.3.1 Réaliser les actions prévues au schéma de couverture de risques en sécurité incendie		Service incendie	Municipalité MRCAO	\$ \$ \$
	3.3.2 Effectuer l'entretien des équipements afin de maintenir un niveau optimal de rendement		Service incendie	Municipalité Gouvernements	\$ \$ \$
	3.3.3 Procéder à du recrutement afin d'augmenter le nombres de pompiers disponibles lors des interventions		Service incendie	Municipalité	\$

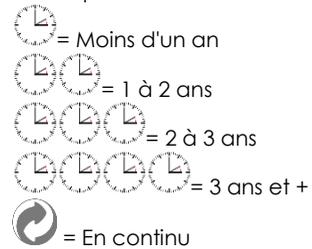
ORIENTATION 4 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE

CONSTATS

- Besoin de stimuler le développement domiciliaire par la mise en place de divers incitatifs;
- Présence d'une petite chapelle dans le rang 4.

Objectifs	Actions	Échéancier ⁱ	Responsable(s)	Acteurs impliqués	Incidence budgétaire ⁱⁱ
4.1 Augmenter la visibilité de la municipalité	4.1.1 Améliorer et optimiser l'utilisation du site Internet de la municipalité et utiliser les réseaux sociaux		Municipalité	MRCAO	\$
4.2 Favoriser et faciliter le développement résidentiel sur le territoire de la municipalité	4.2.1 Offrir des terrains à prix modiques afin de stimuler le développement domiciliaire		Municipalité	Gouvernements Promoteurs privés Citoyens	\$\$\$
	4.2.2 Promouvoir les points forts de la municipalité (banlieue, tranquillité, beaux espaces) afin d'attirer de nouveaux résidents		Municipalité	Promoteurs privés Citoyens	\$

ⁱ Échelle de temps



ⁱⁱ Échelle d'investissement



